

L'Europe sauvée par ses projets ? (4)

Quelques exemples de projets constructeurs d'avenir

Il ne suffit pas de s'accorder sur des idées générales, le passage à l'acte et la manière de le mettre en œuvre est une pièce décisive dans la construction de notre puzzle. Ce qui suit ne prétend pas être un programme. Il y manque la pierre de base de la concertation et ces propositions sont loin d'avoir fait un tour complet des problèmes les plus importants et les plus urgents. L'exercice se limite donc à une provocation à aller plus loin et plus profond.

Il va de soi qu'une telle ambition d'agir n'a rien à voir avec une planification centralisée dont le modèle soviétique nous a fourni le repoussoir mais de la conduite, par le sommet communautaire, d'une catalyse des synergies entre les équipes au travail dans les différents pays membres ayant fait le choix de participer à chaque projet, afin d'en réaliser les objectifs et d'en valoriser les retombées secondaires.

Après ces réserves, nous prendrons le risque de proposer quelques sujets majeurs tous placés sous l'éclairage d'une éthique d'intérêt communautaire :

Éthique de la restauration du travail et de l'effort : un *new deal* pour le plein emploi européen. Définition d'une croissance orientée vers des objectifs "immatériels" et durables. Lancement de travaux d'infrastructure financés par l'emprunt avant d'être retransmis par privatisation au secteur privé. Révision de la stratégie d'aide sociale et d'engagements dans l'activité.

Éthique de la solidarité internationale afin d'entraîner dans le développement les pays proches de l'Europe au Sud et à l'Est : lancement de coopérations dans le cadre d'un statut d'États associés. Mise en œuvre des dispositifs anti-corruption et anti-gaspillage dont le plan Marshall a fait l'expérience avec succès.

Éthique du partage des rôles entre l'État et la société civile : programmes de développement et d'innovation par des politiques liées à la défense, la Santé, l'Éducation, la protection de l'Environnement.

Éthique de la stimulation des facteurs d'évolution : programmes de catalyses synergétiques des efforts de recherche-

développement touchant les sciences physiques et biologiques mais aussi les sciences sociales. Recours systématique à des solutions de subsidiarité. Lancement de programmes fédérateurs.

Éthique de préservation de la diversité : priorité au traitement du plurilinguisme et aux développements culturels.

Éthique de la construction de la personne humaine : des projets pour la jeunesse, son éducation "européenne" et son apprentissage des nouveaux paradigmes de la complexité physique et sociale. Eradication des principaux échecs scolaires par des moyens réalistes.

Il n'est pas possible, dans cet article, de décrire des projets précis auxquels un cadre de programmes conduirait mais il s'agit, dans chaque cas, d'actions identifiées, susceptibles d'être exécutées par des équipes responsables dans le cadre



de budgets démis et de délais d'exécution prévisionnels. Sous chacun des sujets, il serait facile de concevoir une structure de responsabilité autonome après que les objectifs et les moyens auraient été approuvés par l'autorité politique. Chaque projet aurait un pouvoir "fédérateur" en ce sens qu'il associerait dans un même ensemble des hommes de prospective et des chercheurs, des responsables du développement industriel et social dans les différents pays associés dans ce partenariat particulier, en provenance des Universités, des centres de recherche ou d'études publics et privés, des entreprises industrielles et commerciales et des représentants des futurs utilisateurs des résultats. On pourrait concevoir que le financement soit assuré par la Banque Centrale Européenne et comptabilisé,

comme il est d'usage dans la vie des affaires, en partie double dans le cadre d'actifs et de passifs qui s'équilibreraient. Intervendraient ensuite des procédures d'amortissement et de ressources de privatisations qui permettraient de ne pas pousser devant soi une dette toujours croissante. Ainsi les européens apprenant qu'ils portaient un endettement collectif, au moins sauraient-ils à quels biens utiles il correspond et comment il sera contrôlé et réduit.

Un exemple particulier fera comprendre le mécanisme proposé. L'un des besoins majeurs que les européens devraient contribuer à satisfaire pour le monde est celui des ressources en énergie. L'accès aux combustibles fossiles devra être, tôt ou tard, vigoureusement réduit. Triple objectif : arrêter le gaspillage d'une ressource chimique précieuse, le carbone

étant promis à un grand essor comme matériau de base pour de multiples applications ; contrôler la source de pollutions de l'atmosphère et des océans susceptibles de conduire à des catastrophes écologiques incontrôlables ; éviter les conflits politiques – et les corruptions – liées à l'inégalité de répartition géographique des gisements de charbon et d'hydrocarbures. L'une des voies, la seule visible pour le grand avenir d'une humanité toujours plus nombreuse et plus gourmande est la fusion nucléaire. Pourquoi, afin d'équilibrer en prestige le projet américain fédérateur d'un homme sur

Mars au 21^{ème} siècle, l'Union européenne ne prendrait-elle pas la pleine responsabilité du projet ITER au lieu de s'encombrer d'une négociation internationale de partage de financements, quitte à monter une coopération avec un projet concurrent lancé par exemple entre l'Amérique du Nord et le Japon ? L'Europe n'est-elle plus capable de décider elle-même de son destin ? Doit-elle, en toute circonstance, se placer sous l'influence de pouvoirs de décision extérieurs à elle-même, y compris dans les domaines où sa liberté politique reste encore entière, ce qui lui vaudrait le respect des autres puissances ? Aurait-on toujours peur de risquer l'échec ?

L'épisode de confusion actuel n'est peut-être pas inutile. Il peut avoir la vertu de

nous obliger à repenser fondamentalement les données des problèmes européens à la lumière des idées nouvelles qu'engendre la mutation de civilisation dans laquelle nous sommes entrés. Mais il est urgent d'agir. L'absence d'ambitions réalistes déclarées pour l'Europe, le maintien de l'idée fautive qu'il suffit d'une bonne règle de gouvernance pour redresser la situation, la neutralisation réciproque de l'appareil communautaire et des États nationaux par la confusion dans la définition des rôles constituent un faisceau de données inquiétantes qui

peut nous amener à franchir un seuil au-delà duquel le sous-développement s'engagera dans un processus irréversible. Il faut un souffle à l'Union ; elle ne le trouvera que dans l'action. Rien ne pourrait être fait sans une nouvelle Constitution. Son existence réjouira. Mais elle devra franchir une épreuve de rodage. Travaillant sur du tangible et non pas des déclarations d'intentions, elle remettra l'Union sur les rails de l'avenir. Ne perdons pas de temps pour répondre à l'attente des populations. Avant de parler de puissance politique,

travaillons à reconstituer notre puissance technologique, financière, commerciale et sociale gravement menacée.

André Danzin, ancien président du CERD (Comité Européen de Recherche-Développement auprès de la Commission de Bruxelles), ancien vice-président du Comité d'Études de Défense nationale, membre du Comité d'orientation de la Maison de l'Europe de Paris.

Le nouveau débat sur l'Europe



De 1999 à 2001 s'est développé en Europe un débat entre hommes politiques l'avenir de la construction européenne. Cet ouvrage, composé de textes réunis par Hartmut Marhold, éclaire sur les visions, souvent personnelles de ces hommes politiques. Dialoguant les uns avec les autres au travers de leurs propres discours et articles, ils ont progressivement développé ce qui peut être qualifié de véritable débat constitutionnel. Ce recueil permet d'identifier les motivations qui sont à l'origine des orientations politiques choisies pour les institutions de l'Europe de demain.

Le nouveau débat sur l'Europe, Hartmut Marhold, Éd. CIFE, isbn 2-85505-174-6

Les maîtres de l'Europe



L'Europe paraît lointaine, compliquée, technocratique. Au point qu'elle fait parfois plus peur que rêver. Or, l'époque où elle était synonyme de montants compensatoires monétaires, de politique agricole et de crises budgétaires est révolue. Les débats de ces derniers mois montrent que sa vie démocratique est intense : l'Union, c'est la Constitution, l'élargissement à l'Est, l'adhésion de la Turquie, la question de la laïcité, l'affirmation tranquille d'un pouvoir dont même l'empire américain doit tenir compte, les déclarations homophobes de Rocco Buttiglione, commissaire désigné par l'Italie, la directive Bolkestein... L'Europe est faite par des femmes et des hommes qui poursuivent des buts politiques et luttent pour le pouvoir avec les mêmes armes que leurs homologues nationaux, des grands desseins aux coups fourrés. Dans ce récit passionnant et incroyablement documenté, les journalistes Yves Clarisse et Jean Quatremer nous racontent cette vie quotidienne. Que se passe-t-il derrière les portes closes ? Qui sont ces gens qui font l'Europe jour après jour ? Quelles sont les luttes qui déchirent les institutions de l'Union ? Cette machinerie européenne est-elle aussi complexe qu'il y paraît ? Une enquête caustique sur les coulisses de l'eurocratie.

Les maîtres de l'Europe, J. Quatremer, Y. Clarisse, Éd. Grasset, 2005.

“ Et maintenant, que faire ? ”

Dans un article publié par le journal *Le Monde* du 18 juin 2005, l'ancien ministre des affaires étrangères de Pologne et actuel député au Parlement européen Bronislaw Geremek pose une question essentielle “ *Et maintenant que faire ?* ” après le séisme électoral français et néerlandais sur la Constitution.

Outre la préconisation d'une prolongation de la période de ratification (ce que le Conseil européen a depuis entériné), le député explique qu'il faut “ *reprenre la problématique du Livre blanc de Jacques Delors sur l'emploi* ”, le problème du chômage en Europe étant pour lui une raison du mécontentement. Il invite aussi “ *le Parlement à renforcer ses liens avec les Parlements nationaux... rien n'empêchant aussi que les commissions tiennent des séances spéciales dans les capitales des pays membres* ”. Après ce rapprochement des institutions et des citoyens, il propose la mise en place d'une “ *Convention nouvelle, assez différente des deux précédentes* (ndlr : pour établir la Charte des droits fondamentaux puis celle du traité constitutionnel) : *son mandat ne serait pas de prendre des décisions mais de débattre sur les questions qui préoccupent les citoyens européens et qui se trouvent au centre des débats référendaires ; premièrement sur l'Europe sociale, deuxièmement, sur la dimension politique de l'Union européenne, troisièmement, sur les frontières de l'Europe et sur les capacités actuelles de l'élargissement européen. Ce débat de la Convention devrait être accompagné d'une mobilisation réelle des institutions de la société civile* ”.

B. Geremek